

Cour suprême
du canton de Berne

Obergericht
des Kantons Bern

Section civile
Commission de recours en
matière de privation de liberté
à des fins d'assistance

Zivilabteilung
Rekurskommission für
fürsorgerische Freiheits-
entziehungen

Hochschulstrasse 17
Case postale 7475
3001 Berne
Téléphone 031 635 48 12
Fax 031 635 48 18
Coursupreme-Civil.Berne@justice.be.ch
www.justice.be.ch/coursupreme

Décision (dispositif)

FFE 11 268 CAV

Berne, le 19 juillet 2011

Composition :

Juge d'appel Zihlmann (Vice-Président), Juge spécialisé Dr. med. Stöcklin (rapporteur) et
Juge spécialisé Glauser ; Secrétaire Christ (tenue du procès-verbal)

T. M., né le 22.06.1973, actuellement aux
Services psychiatriques du Jura bernois - Bienne - Seeland, 2713 Bellelay
représenté par M^e **A. Christ**, Secrétaire



recourant

Objet :

recours contre le placement médical du 24.06.2011

La Commission de recours :

1. **rejette** le recours de T. M. du 25.06.2011 contre son placement aux Services psychiatriques du Jura bernois - Bienne - Seeland, 2713 Bellelay ;
2. **confirme** le placement de T. M. à titre préventif aux Services psychiatriques du Jura bernois - Bienne - Seeland, 2713 Bellelay pour une période de six semaines au maximum, soit **jusqu'au 04.08.2011** au plus tard ;
3. **dit** que la présente procédure est gratuite.

A notifier :

- à M^e **A. Christ** séance tenante
- aux Services psychiatriques du Jura bernois - Bienne - Seeland, 2713 Bellelay